Alsace **N**ord **A**thlétisme
Rempart **A**thlétisme **C**lub **W**issembourg
Affiliation à la Fédération Française d'Athlétisme / Couleurs Rouge et Blanc
Agrément Jeunesse et Sports N° 067s346 du 22-03-91 Identifiant SIRET : 529 973 950 00015 Code APE : 9312Z
ANCV 362691 Association inscrite au greffe du Tribunal de Wissembourg Vol IX-Feuillet 30 le 19/1/86 (modif le 9/12/98)
Siège social : LA POUDRIERE des remparts, 11 rue principale ALTENSTADT 67160 WISSEMBOURG
Site du club : http://rac.wissembourg.free.fr *adresse email : rac.wissembourg@gmailcom*

REGLEMENT de la course « LA MONTEE DU PIGEONNIER »

Date : Samedi 7 octobre 2023

Lieu : Départ à 14h30 à côté de l'étang de la Walk, WISSEMBOURG

Secteur concerné :

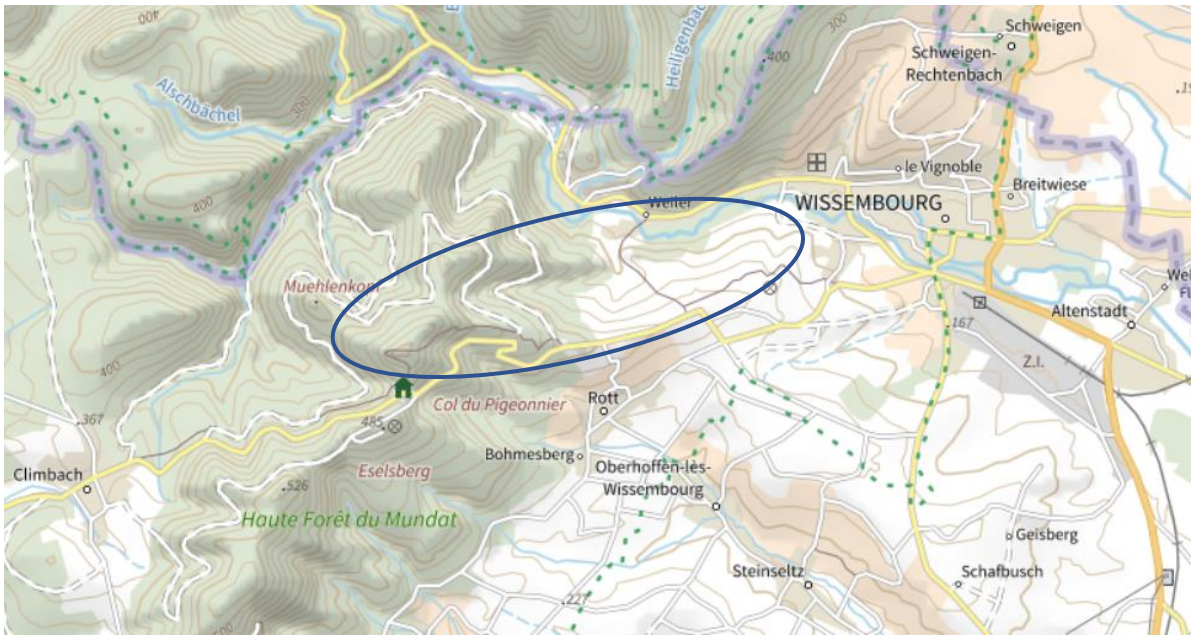

Programme :

Type d'épreuve : une course en montagne d'une distance de **10.1 km avec 430 m de dénivelé** avec chronométrage et classement

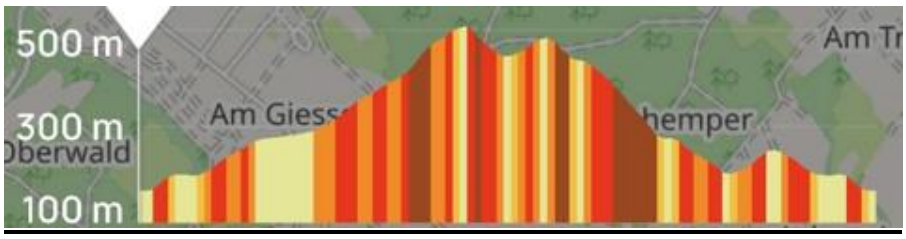

Catégories d'âges : A partir de U18 cadets (2008 et avant)

Inscriptions :

Pré-inscription : en ligne sur le site Performance 67,
12.00 € inscription en ligne

Inscription sur place : clôturée 1 heure avant le départ de la course
Le droit d'inscription est majoré le jour de l'épreuve.
15,00€ inscription sur place

Les pièces justificatives suivantes sont nécessaires pour l'inscription :

Pour les non licenciés FFA :

- Un certificat médical de pratique sportive avec la mention obligatoire « pratique en compétition » de moins d'un an (date de la course)

Pour les licenciés FFA : licence en cours de validité

Tout manque de justificatif interdira le retrait du dossard et ne donnera lieu à aucun remboursement

Retrait des dossards :

Pour le retrait des dossards, les participants doivent se présenter de manière individuelle, s'identifier à l'organisation par la présentation des pièces justificatives nécessaires à l'inscription.

Lieu de retrait des dossards : zone départ/arrivée

Heure de retrait des dossards : 12h

Fin de retrait des dossards : 14h

Récompenses / horaires :

Remise des récompenses à l'étang de la Walk à la fin de la course

L'organisation récompensera :

- **Prix aux 5 premières Féminines et aux 5 premiers Masculins sans catégories d'âge**

  (Les lots seront uniquement remis aux vainqueurs lors de cette remise, ni avant, ni après)

- **Parution des résultats sur le site de performance 67 et sur le site du RACW**

Parcours :

Parcours : sur chemin et sentier de montagne
Départ et arrivée : devant l'étang de la Walk
Signalisation : Fléchage et signaleurs
Ravitaillement : col du pigeonnier (kilomètre 5) et à l'arrivée.

Parcours détaillé

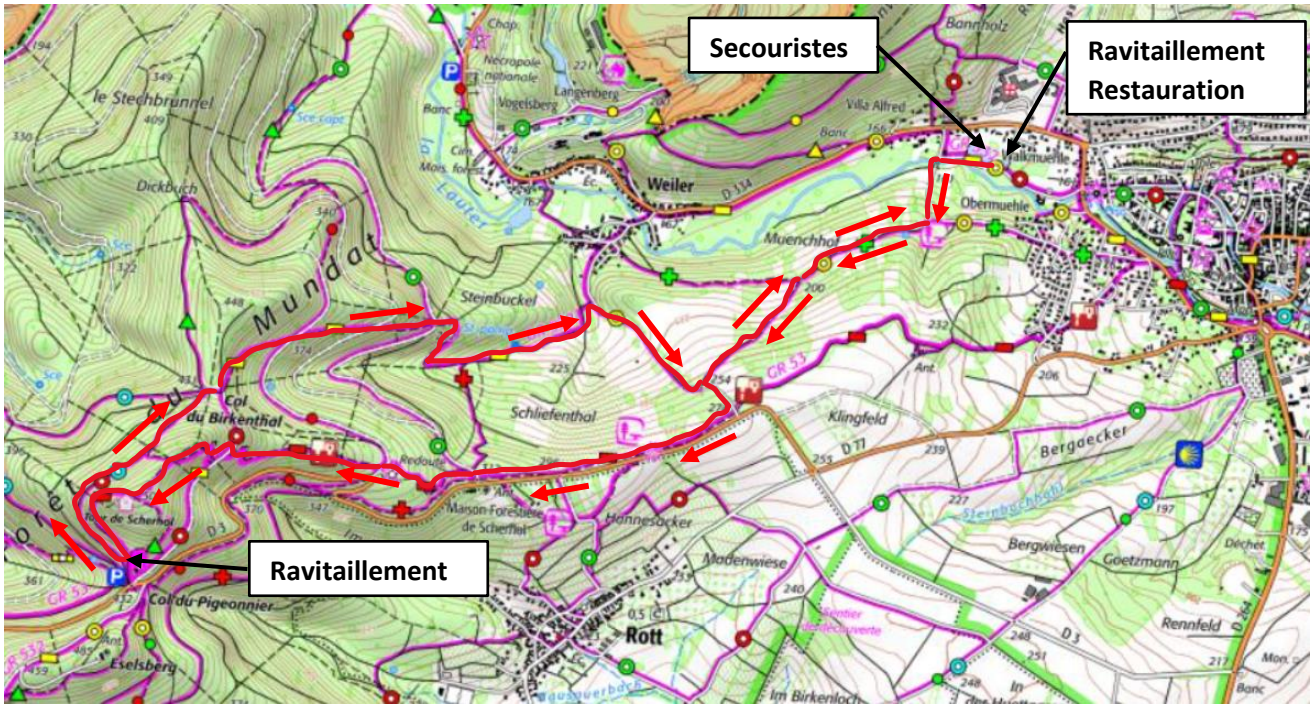

<u>Dispositions de sécurité :</u>

Accès - parkings :

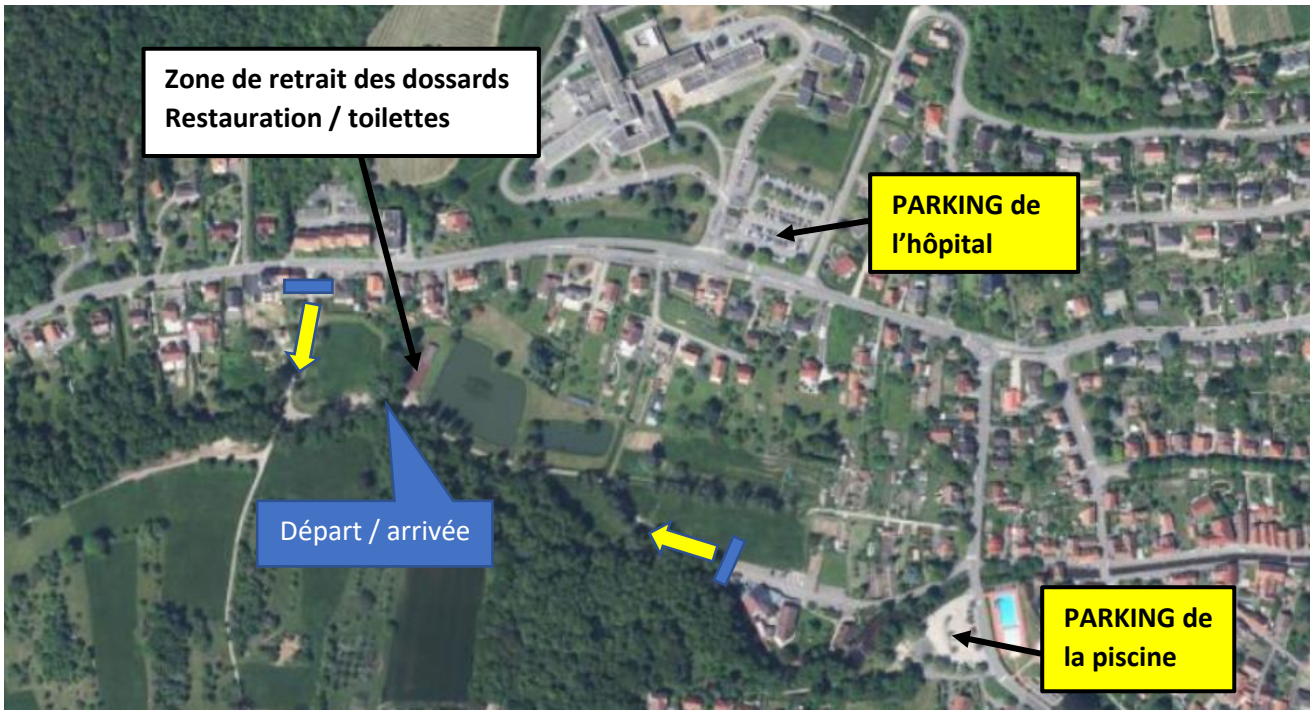

Barrières

Accès piétons

Sécurisation du parcours :
Usage exclusif des routes : route d'accès à l'étang de la Walk, chemin du Muenchhof
Privatisation des parkings : redoute – maison forestière Scherhof – refuge pigeonnier

Assistance médicale :

Croix blanche de Wissembourg.

Localisation : à l'arrivée

Règlementation générale :

Le règlement de la course respecte la règlementation de la FFA.

Les participants sont tenus de se conformer à la règlementation en vigueur ainsi qu'aux consignes de course données sur place.

Signalement obligatoire en cas d'abandon auprès de l'organisation

Assurances :

Attestation de police d'assurance - Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès des assurances MAIF sous le numéro 4121633J

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement

Evènement particulier : l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de suspendre les épreuves sans remboursements des frais d'inscriptions en cas de catastrophe naturelle ou d'intempéries importantes pouvant mettre en danger la vie ou la santé des athlètes.

Informatique et libertés :

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », l'organisateur de la course informe les participants que les résultats pourront être publiés sur le site Internet de l'épreuve et sur celui de la Fédération Française d'Athlétisme. Si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse électronique suivante : dpo@athle.fr

Droit à l'image :

La signature du bulletin d'inscription inclut la cession de vos droits à l'image à l'organisation pour reproduire et/ou diffuser les photographies réalisées lors des différentes courses dans le cadre de la promotion de cet évènement : publication sur plaquettes, affiches, site web et tout autre support d'information et de communication du RACW ou de la municipalité de Wissembourg et cela sans limite de temps.